

Taxe d'accise—Loi

Si certains d'entre nous réussissent à survivre les trois années à venir, nous mettrons volontiers nos dirigeants à la retraite pour qu'ils puissent eux aussi profiter des mêmes avantages que nous. La bonne parole libérale, j'en ai presque ras le bol, car voyez-vous je touche la pension de vieillesse et je suis rempli de joie au maximum. Tout bien considéré, bonne journée.

Votre tout dévoué critique,
Les Chayka

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais commenter brièvement les remarques de mon honorable ami représentant la circonscription de la bigoterie.

M. Rodriguez: Nickel Belt.

M. Hnatyshyn: Je reconnais qu'il s'adresse à nous du haut de l'Olympe, mais je tiens à lui faire remarquer qu'une bonne partie du temps qu'il vient de perdre à invectiver l'opposition officielle, comme il l'a fait avant les dernières élections, est sans doute l'une des raisons pour lesquelles je suis ici aujourd'hui. A mon avis, il ferait mieux de s'intéresser au gouvernement et à ses erreurs. C'est ce que les Canadiens attendent de lui.

Je ne crois pas que le député doive tirer gloire du fait qu'il représente les travailleurs du pays. Je suis fier de la fonction de chaque député de mon parti. Je crois déceler plus de sympathie pour le citoyen moyen chez les membres de mon parti que chez n'importe quel député du NPD.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Quelle hypocrisie!

M. Hnatyshyn: Nous devrions parler des dispositions du bill et de ses lacunes. A mon avis, il nous incombe de faire des critiques constructives. Les députés ont eu l'occasion de faire valoir les opinions de leurs électeurs à propos du bill. Je regrette que le ministre ne soit pas ici aujourd'hui, mais je signale au gouvernement que je reçois des instances de mes propres électeurs qui estiment que le bill est plutôt médiocre, pour le moins, et que la taxe laisse à désirer. Je tiens à féliciter le chef de l'opposition (M. Stanfield) d'avoir présenté son amendement. La grande majorité des Canadiens aimeraient non pas qu'on retarde simplement de six mois l'application de la taxe sur l'essence, mais qu'on la supprime entièrement.

A l'occasion du débat sur l'amendement proposé par le chef de l'opposition, il importe de s'interroger sur la genèse de cette mesure et sur certains des facteurs qui en ont entraîné la présentation. Le bill découle du deuxième budget présenté pendant la présente session par le ministre des Finances (M. Turner). Le budget présenté par le ministre des Finances le 18 novembre 1974 n'a pas réussi à résoudre les deux problèmes économiques majeurs du Canada, soit le taux extrêmement élevé de chômage et le taux accéléré d'inflation. Les déclarations faites par le ministre des Finances et le premier ministre (M. Trudeau) au sujet de l'adoption d'un budget pendant la session actuelle semblaient indiquer que le gouvernement s'était peu à peu rendu compte que les mesures proposées dans le premier budget n'avaient pas réussi à résoudre le double problème économique du Canada.

Il était presque pathétique de voir et d'entendre le premier ministre en arriver à la conclusion que l'inflation

était le problème n° 1 du Canada à l'heure actuelle, car j'ai eu l'impression que le premier ministre était peut-être la dernière personne au Canada à tirer cette conclusion. J'ignore si cette révélation tardive est due à ce que le premier ministre ne fait pas les courses pour sa famille, ou qu'étant associé pour la durée de son mandat au gouvernement libéral, il fait sien l'un des credos fondamentaux de son parti, c'est-à-dire: l'argent, pas de problème.

Du ministre des Finances nous attendions mieux. J'ai dit à l'occasion du débat sur son premier budget de la présente session qu'il me semblait qu'il essayait d'inciter ses collègues du cabinet à la modération et qu'il fallait espérer qu'il continuerait à déployer toute l'énergie qu'il semble dépenser à la Chambre lors des délibérations avec ses collègues du cabinet à ce sujet. J'espérais qu'il prendrait au sérieux la lutte contre l'inflation.

Le ministre des Finances est un homme énergique. Il entre à la Chambre et en sort comme un vrai diable, et ce dynamisme transparait dans sa personnalité. On peut supposer que son énergie physique vient des exercices de haute voltige économique qu'il a été obligé de faire presque continuellement pour essayer d'amener tout le secteur privé à consentir à une modération volontaire. Et toutes les feintes et les contre-pieds qu'il a faits pour se dérober aux questions des critiques qui lui faisaient remarquer que son budget de novembre 1974, dans lequel il avait tant confiance, ne donnait pas les résultats prévus, l'ont certainement aidé à garder la forme. Ce qui pourrait toutefois intéresser dans l'immédiat l'entraîneur sportif du ministre, c'est qu'avec le budget du 23 juin le ministre se lance apparemment dans une politique de piétinement sur place fort regrettable sur le plan économique, mais parfaitement acceptable comme exercice physique.

Le ministre a présenté son plus récent budget avec un manque d'enthousiasme qui a été décelé par la presse et tout le monde à la Chambre. En dépit des instances, des demandes et des exhortations persistantes et répétées présentées par ceux au pays qui suivent le cours de l'économie et s'intéressent au bien-être économique du Canada, en dépit aussi des incitations du citoyen moyen partout au pays à prendre des mesures vigoureuses et fortes pour régler les problèmes économiques auxquels nous faisons face aujourd'hui, le ministre a présenté un budget et des mesures législatives comme le bill C-66 qui ne font rien pour régler nos problèmes et, en fait, après analyse, ne peuvent que contribuer à aggraver les problèmes sérieux que nous connaissons aujourd'hui.

On se rend compte des difficultés auxquelles se bute le ministre quand il essaie de faire face un peu tard aux grandes complexités des questions économiques de l'heure créées par l'inflation et une régression importante des affaires. Le manque d'enthousiasme du ministre au sujet de son second budget était évident avant même qu'il le présente. Il était clair que le ministre ou n'avait pas d'idées concises et pratiques pour régler les problèmes ou, pour dire le moins, n'obtenait pas de ses collègues du cabinet la collaboration à laquelle un ministre des Finances s'attendrait en des moments difficiles. Le ministre des Finances devait faire face au dilemme d'une inflation accompagnée de chômage et de récession, mais il devait aussi faire face à un autre dilemme, créé par son propre parti, celui de limiter ses choix pour régler ces facteurs économiques pressants.